

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 11 octobre 2016

Vote(s) pour : 39

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 17 octobre 2016,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

### Point n°2016-10-17-BD-13 :

#### **Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.**

Rapporteur : Monsieur Fabrice HERDE

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,

VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,

VU la convention initiale du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé entre Metz Métropole et l'ANAH signée le 22 novembre 2010 et ses avenants n°1 signé le 25 mai 2011, n°2 signé le 20 décembre 2011, n°3 signé le 21 août 2012 et n°4 signé le 17 juillet 2014,

VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation du dispositif jusqu'au 21 novembre 2015,

VU la délibération du Bureau du 9 mai 2016 portant sur la mise en place d'un protocole "Habiter Mieux" entre Metz Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'année 2016,

VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat par courrier en date du 22 août 2016 concernant le soutien à 4 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 1 736 €, dont la liste et les caractéristiques sont décrites dans le tableau joint en annexe, ledit tableau faisant partie intégrante de la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,

DECIDE d'affecter 1 736 € sur l'Autorisation de Programme 2016 de 2 100 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme  
Metz, le 18 octobre 2016  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



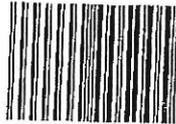
Hélène KISSEL

**OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH  
 PIG HABITAT DEGRADE - RECAPITULATIF GLOBAL**

Propriétaire	Adresse Immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention ANO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. & Mme Georges ANDRE	34 rue des Jardins LE BAN SAINT MARTIN	- Création d'une douche adaptée à la perte d'autonomie	1	6 531,46 €	5 948,60 €	50%	2 974 €	- €	297 €	- €	297 €	Propriétaire occupant	3 260,46 €
M. & Mme Ozer ARAYICI	3 impasse d'Humbépaire METZ	- Installation d'une chaudière à condensation - Isolation intérieure	1	7 310,24 €	6 832,00 €	50%	3 416 €	683 €	342 €	500 €	842 €	Propriétaire occupant	2 369,24 €
M. Christophe CARMÉ	10 rue Félix Savart METZ	- Création d'une salle de bain adaptée à la perte d'autonomie	1	9 840,18 €	7 956,86 €	35%	2 785 €	- €	398 €	- €	398 €	Propriétaire occupant	6 657,18 €
M. & Mme Roger QUELLIER	4 rue du Petit Jury JURY	- Installation d'un monte escalier	1	4 198,68 €	3 985,00 €	50%	1 993 €	- €	199 €	- €	199 €	Propriétaire occupant	2 006,68 €
<b>TOTAL</b>			<b>4</b>	<b>27 880,56 €</b>	<b>24 722,46 €</b>		<b>11 168 €</b>	<b>683 €</b>	<b>1 236 €</b>	<b>500 €</b>	<b>1 736 €</b>		

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**  
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 17 octobre 2016.</i>		Contrôle de légalité
X <u>Point 9</u> – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – Exercice 2015. <i>Annexe</i> : Synthèse. <i>Annexe</i> : Rapport annuel Metz Métropole. <i>Annexe</i> : Rapport d'activité HAGANIS.	1 1 1 1	
X <u>Point 10</u> – ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de MM en vue de la cession du lot n° 10. <i>Annexe</i> : Plan de situation.	1 1	
7 <u>Point 11</u> – Signature d'un accord-cadre multi-attributaires relatif à l'aménagement du Plateau de Frescaty et d'une convention d'études avec l'EPFL. <i>Annexe</i> : Convention d'études.	1 1	
X <u>Point 12</u> – Participation de MM au financement de la Mission Locale du Pays Messin. <i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens.	1 1	
X <u>Point 13</u> – Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné. <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1 1	
X <u>Point 14</u> – Projet d'acquisition-amélioration par LOGIEST de 3 logements rue Saint Gengoulf à Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1	 Dcléuz - AR
7 <u>Point 15</u> – DSP pour la gestion de la Maison de l'Entreprise de MM – rapport annuel 2015. <i>Annexe</i> : Rapport du délégataire.	1 1	
X <u>Point 16</u> – DSP relative à l'exploitation du Centre de Congrès de MM – rapport annuel 2015. <i>Annexe</i> : Synthèse. <i>Annexe</i> : Rapport d'activités GL EVENTS.	1 1 1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>8 délibérations dont 8 accompagnées d'annexes.</b>		

Fait à Metz, le 18 octobre 2016

Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

